

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISSON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

**Appel à projet "Ecocité" - Signature conventions de subvention d'ingenierie -
Autorisation**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la démarche EcoCité initiée en 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux, l'Etablissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique et les Villes de Bordeaux, Bègles, Cenon et Floirac se sont associés pour présenter leurs projets au financement du fonds Ville de demain (programme des Investissements d'Avenir, action « Ville de demain »).

Sur la base de la délibération n° 2011/0143 du 25 mars 2011 le dossier de candidature de l'Ecocité Plaine de Garonne a été déposé au niveau national le 15 mars 2011.

Afin d'accompagner le lancement des premières études d'ingénierie (expertises, AMO, études pré-opérationnelles ou opérationnelles) relatives aux projets présentés et de permettre le respect des échéances demandées par l'Etat, la Communauté urbaine de Bordeaux et ses partenaires ont signé, de façon bilatérale, avec la Caisse des Dépôts et Consignations (opérateur de l'action Ville de demain pour le compte du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement) un protocole de réservation des crédits d'ingénierie. Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux a signé ce protocole le 11 avril 2011. Celui-ci prévoit de réserver aux projets de l'EcoCité Plaine de Garonne un montant total de 299 450€ en subventions d'ingénierie sur un coût éligible total de 1,286 M€.

Détail des subventions d'ingénierie visées au protocole de réservation des crédits d'ingénierie du 11 avril 2011

Ingénierie de projet et porteurs de projet	Coût éligible K€HT	% de cofinancement	Montant subvention ingénierie K€
AMO développement durable <i>EPA Bordeaux</i> <i>Euratlantique</i>	149,50	30	44,85
AMO Energie <i>EPA Bordeaux</i> <i>Euratlantique</i>	72	30	21,60
Etudes îlot intelligent Smart Grids <i>EPA Bordeaux</i> <i>Euratlantique- Bouygues</i>	300	20	60
Etudes bâti démonstrateur immeuble tertiaire bois <i>EPA Bordeaux</i> <i>Euratlantique-- Pichet</i>	305	20	61
AMO stationnement mutualisé avec expérimentation ZAC Bastide Niel <i>CUB</i>	100	30	30
AMO logistique urbaine <i>CUB</i>	100	30	30
AMO projet de réseau énergie ASL Bassins à Flot <i>Ville de Bordeaux -Mixener Regaz</i>	260	20	52
TOTAL	1 286,50		299,45

Pour bénéficier des subventions prévues, les sept conventions d'ingénierie doivent être signées avant le 31 décembre 2011. Deux de ces conventions sont signées par la Cub en tant que bénéficiaire direct des subventions. Elles concernent d'une part l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'expérimentation de nouveaux montages en matière de réalisation et de gestion de stationnement en Eco Quartiers (avec expérimentation sur la ZAC Bastide Niel), et d'autre part l'étude sur la logistique urbaine en cœur d'agglomération. Toutes deux sont en cours de lancement.

Les cinq autres conventions seront co-signées ultérieurement par la Cub en tant que coordonnatrice de la démarche, en tout état de cause avant le 31 décembre. Ces signatures n'entraînent aucun engagement financier.

La signature des deux premières conventions de financement ci-jointes intervient donc en application du protocole de réservation des crédits d'ingénierie du 11 avril 2011 en assurant

un co-financement par le fonds Ville de demain de chacune des deux études lancées par la Cub à hauteur de 30%. Les marchés de ces études sont actuellement en cours de lancement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du Conseil communautaire N° 2011/0 143 du 25 mars 2011,

VU le protocole de réservation des crédits d'ingénierie du 11 avril 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'obtention des financements de l'Etat est essentielle à la réalisation des projets concernés,

DECIDE

Article 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention d'ingénierie relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'expérimentation de nouveaux montages en matière de réalisation et de gestion de stationnement en Eco Quartiers (Bastide Niel) avec la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention d'ingénierie relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'un système de logistique urbaine en cœur d'agglomération avec la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à co-signer les cinq conventions d'ingénierie visées dans le protocole de réservation des crédits d'ingénierie qui parviendront à la Communauté urbaine de Bordeaux une fois signées par les partenaires et maîtres d'ouvrage des actions concernées ;

Article 4 :

Monsieur le Président est autorisé à effectuer toutes les démarches et accomplir toutes les formalités auprès de l'Etat et de la CDC à l'effet d'obtenir la participation maximale nécessaire au financement des projets qui seront définis dans le cadre de ces études ;

Article 5 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2012**

PUBLIÉ LE : 10 JANVIER 2012

M. MICHEL DUCHENE